

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MAI 2019

Délibération n° D-2019-186

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/05/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/05/2019

**OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour l'amélioration
de l'habitat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Action Coeur de Ville

**OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour
l'amélioration de l'habitat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la deuxième OPAH RU, arrivée à terme le 31 décembre 2017, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs disposent d'un délai d'un an pour engager les travaux et de trois ans pour les achever.

A ce jour, après achèvement des travaux par les propriétaires, 2 demandes de versement des subventions ont été déposées à la Ville de Niort. Elles concernent l'amélioration énergétique d'un logement d'un propriétaire occupant et une prime façade.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention Anah	Subvention Ville de Niort	Total des subventions
Logement 1	10 140,00 €	2 190,00 €	12 330,00 €
Logement 2	-	2 119,01 €	2 119,01 €
Total	10 140,00 €	4 309,01 €	14 449,01 €

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du règlement national Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention aux propriétaires bénéficiaires, pour un montant total de 4 309,01 €.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal 20 mai 2019

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée par l'Anah	Montant des subventions Anah	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée par la Ville de Niort	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Montant des subventions CAN	Taux/prime CAN
		1D Chemin du Pissot 79000 NIORT	1	PO très modestes Habiter Mieux	mars-19	18 763 €	16 900,00 €	10 140,00 €	50% + 1690€ ASE	16 900,00 €	2 190,00 €	10% + 500€ ASE	/	/
		23 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT	7	Prime façade	juil-19	11 655 €	/	/	/	10 595,03 €	2 119,01 €	20%	/	/

4 309,01 €